

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 19 MAI 2026

POINT N° 65

RAPPORTEUR : H. ROUSSELIN

OBJET : Budget principal - Approbation du compte administratif de l'exercice 2025 et constatation des résultats

A. Les résultats de l'exercice

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter : au **résultat de l'exécution** doivent être additionnés les résultats reportés de 2024, ce qui permet d'obtenir le **résultat de clôture**. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (les reports) afin de déterminer le résultat final qu'il conviendra d'affecter.

1) LE RESULTAT COMPTABLE :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Titres de recettes émis	45 320 674,20	206 407 878,15	251 728 552,35
- Mandats émis	58 203 122,65	184 746 748,73	242 949 871,38
= Solde d'exécution	- 12 882 448,45	21 661 129,42	8 778 680,97

Le résultat comptable de l'exercice présente donc un excédent total de 8,78 M€.

2) LE RESULTAT DE CLOTURE ET LE RESULTAT FINAL :

Deux résultats sont à distinguer :

- le **résultat de clôture**, qui reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, avant les restes à réaliser.
- le **résultat final**, qui ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Solde d'exécution 2025	- 12 882 448,45	21 661 129,42	8 778 680,97
-			
+ Résultat reporté de 2024	13 789 869,49	10 830 800,74	24 620 670,23
= Résultat de clôture	907 421,04	32 491 930,16	33 399 351,20
+ Restes à réaliser :	-24 590 353,35		
<i>recettes</i>	8 386 796,68		
<i>dépenses</i>	32 977 150,03		
= Résultat final	-23 682 932,31	32 491 930,16	8 808 997,85

Le **résultat de clôture 2025** s'établit à un total de **33,4 M€**.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20260522-DC2026-120-BF
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

Concernant les restes à réaliser de la section d'investissement, il convient de souligner qu'ils correspondent :

- en dépenses : à des dépenses engagées mais non mandatées à la fin de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2026
- en recettes : à des subventions notifiées mais dont l'encaissement n'est pas encore intervenu.

Ainsi, **le résultat final**, qui correspond à la somme de l'excédent de la section de fonctionnement (32,5 M€) et du déficit de la section d'investissement (-23,7 M€) s'élève à **8,8 M€**.

Les résultats définitifs du compte administratif 2025 sont récapitulés dans le tableau suivant :

BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025

INTITULE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
		Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES REALISEES (A)	206 407 878,15	45 320 674,20	8 386 796,68
DEPENSES REALISEES (B)	184 746 748,73	58 203 122,65	32 977 150,03
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 (C = A - B)	21 661 129,42	-12 882 448,45	-24 590 353,35
RESULTAT REPORTÉ DE 2024 (D)	10 830 800,74	13 789 869,49	
RESULTAT DE CLOTURE 2025 (E = C + D)	32 491 930,16	907 421,04	-24 590 353,35
BESOIN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT		-23 682 932,31	

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025	32 491 930,16 €
AFFECTATION AU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-23 682 932,31 €
EXCEDENT NET DE FONCTIONNEMENT 2025	8 808 997,85 €

B. Les principaux ratios financiers et la chaîne de l'épargne

L'exécution budgétaire 2025 est caractérisée par les principaux ratios financiers suivants :

*i. **L'Épargne brute** :*

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève à 27,8 M€ au CA 2025. Cet excédent entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement a permis au Territoire :

- i. De faire face au remboursement de la dette en capital
- ii. De financer les investissements réalisés sans souscrire d'emprunt.

En outre, on notera en complément que **le taux d'épargne brute**, résultant du rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement **s'établit à 13,5% au CA 2025**, en léger retrait par rapport au CA 2024 (14,2%).

Recettes réelles de fonctionnement	206 317 608,70 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	178 507 475,84 €
= Epargne brute	27 810 132,86 €

ii. L'Epargne nette :

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Ainsi, elle mesure la part des ressources courantes restantes après financement des charges courantes, des frais financiers et du remboursement de capital de la dette, pour financer les dépenses d'équipement.

Au titre de l'exercice 2025, le montant du remboursement en capital de la dette s'élève à 540,4 K€. **Le taux d'épargne nette** qui correspond au rapport entre l'épargne nette et les recettes réelles de fonctionnement, s'établit à 13,22% au CA 2025, en léger tassement par rapport au CA 2024 (13,97%).

Epargne brute	27 810 132,86 €
- Remboursement du capital (annuité de l'exercice)	540 357,20 €
= Epargne nette	27 269 775,66 €

iii. La capacité de désendettement :

Ce ratio, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

Encours de la dette au 31/12/2025	1 851 667,11 €
/ Epargne brute	27 810 132,86 €
= Capacité de désendettement :	0,07 ans

En supposant que le Territoire consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, **sa capacité de désendettement au budget principal représenterait beaucoup moins d'une année, en l'occurrence de l'ordre de moins de 1 mois** (pour une alerte à 12 ans).

iv. Les ressources d'investissement hors emprunts :

Les ressources d'investissement hors emprunt sont constituées de l'épargne nette à laquelle s'ajoutent les subventions d'investissement ainsi que la recette de FCTVA.

Epargne nette	27 269 775,66 €
+ Subventions et autres recettes d'investissement	6 240 106,50 €
= Ressources d'investissement hors emprunt	33 509 882,16 €

Accusé de réception en date du 22/05/2026 à 10h06
 004 200057041 20260522 DC2026-120-BF
 Date de télétransmission : 22/05/2026
 Date de mise en ligne : 22/05/2026

v. **Le besoin de financement des investissements de l'exercice :**

Les dépenses d'investissements hors dette s'élèvent à 56,3 M€ au CA 2025, d'où un déficit de financement hors emprunt de 22,8 M€. En conséquence, l'autofinancement dégagé par le Territoire ne finance qu'à hauteur de 60% les investissements réalisés au budget principal 2025 ; le reste étant couvert par le fonds de roulement.

Ressources d'investissement hors emprunt	33 509 882,16 €
- Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	56 302 488,08 €
= Déficit de financement des investissements de l'exercice	-22 792 605,92 €

55 L'évolution de la dette du Territoire : le Capital Restant Dû (CRD) au 31/12

Les annuités de la dette du budget principal ont représenté en 2025 un montant total de 596,5 K€, dont 540,4 K€ de remboursement de capital et 56,1 K€ de charges financières.

Au 31 décembre 2025, le stock de dette du Budget Principal est toujours constitué de 5 contrats de prêts et son encours (capital restant dû du Territoire) s'établit à 1,85 M€ au budget principal.

Le Territoire n'ayant souscrit aucun emprunt depuis 2016 à son budget principal et ayant remboursé 540,4 K€ de capital de la dette existante, il s'agit donc d'un nouveau **désendettement** en 2025 à hauteur de 540,4 K€ au budget principal.

Il est donc demandé au Conseil de Territoire de bien vouloir :

- Donner acte à Monsieur le Président du Territoire Paris Est Marne & Bois de la présentation du compte administratif de l'exercice 2025 conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.
- Approuver ainsi les résultats définitifs de l'exercice 2025 qui sont égaux à :

Résultat de clôture 2025 (hors restes à réaliser).....	+33 399 351,20 €
Dont section de fonctionnement	+32 491 930,16 €
Dont section d'investissement	+907 421,04 €
Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025.....	-24 590 353,35 €
Dont recettes.....	8 386 796,68 €
Dont dépenses.....	32 977 150,03 €
Résultat net de l'exercice 2025 (avec restes à réaliser)	+8 808 997,85 €
Dont section de fonctionnement	+32 491 930,16 €
Dont section d'investissement	-23 682 932,11 €

Le Rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20260522-DC2026-120-BF
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026